



## Bulletin Municipal COMMUNE DE PEIPIN Alpes de Haute-Provence



### Éditorial



**Frédéric Dauphin**

Maire de Peipin,  
vice-président de  
la Communauté  
de communes Lure  
Vançon Durance.

Le temps des fêtes est arrivé, et pour la plupart d'entre nous, il fleurit également bon les vacances, les retrouvailles familiales ou amicales. Nous espérons tous – citoyens, agents communaux, élus – en profiter pour nous reposer et recharger nos batteries.

Concernant les affaires de la commune, les quelques neuf mois qui viennent de s'écouler ont en effet été intenses et, malheureusement, émaillés d'annonces peu réjouissantes. Les problèmes de notre village, tant financiers que structurels, que nous avons choisis de vous décrire franchement, suffiraient, je vous l'accorde, à déprimer le plus optimiste d'entre nous.

C'est pourquoi le moment est idéal pour vous annoncer une bonne nouvelle. Comme vous le savez certainement, l'année 2014 a été pour notre village l'année du changement de communauté de communes. Nous avons quitté la CCMD (Communauté de Communes de Moyenne Durance) pour entrer dans la CCLVD (Communauté de Communes Lure Vançon Durance). Et l'un des gros dossiers que nous avions à traiter depuis les élections municipales était celui du transfert de charges, et du calcul de l'attribution de compensation qui en découle.

Ce calcul se fait lorsqu'une communauté de communes est créée, ou bien dans notre cas, lorsqu'une commune entre dans une communauté de communes. Il consiste à déterminer la différence entre les recettes que la commune apporte à la communauté et les charges qu'elle lui transfère (en fonction des compétences que la communauté a décidé de prendre). Ça paraît facile dit comme ça, mais dans les faits, c'est exactement le contraire.

Quoi qu'il en soit, jusqu'en 2013, Peipin versait en moyenne environ 100 000 euros par an à la CCMD. C'est-à-dire que nous avions une attribution de compensation (AC) négative, et donc, que nous transfé-

rions plus de charges à la communauté que nous ne lui apportions de recettes. Désormais, à partir de 2014 et pour les années qui vont suivre, ce sera l'inverse. Au sein de la CCLVD, Peipin percevra une AC positive de 142 000 € par an.

Ajouté au train d'économies que nous avons mis en place et que nous continuerons d'appliquer ; à la renégociation d'une partie de notre dette qui va nous permettre d'alléger nos remboursements de 38 000 euros par an ; et au fait que nous ne versons plus d'AC à notre ancienne communauté de communes, ce résultat constitue une réelle bonne nouvelle : nous allons ainsi disposer d'une petite marge de manœuvre financière qui va nous permettre de réaliser une partie des investissements dont notre collectivité a terriblement besoin.

Évidemment, que les choses soient claires, nous ne pourrons pas tout faire d'un coup. Disons simplement que nous avons désormais la possibilité de programmer des travaux, tranche par tranche. À l'instar de Rome qui ne s'est pas faite en un jour, le redressement de notre village nécessitera quelques années. Mais si nous continuons à gérer rigoureusement nos finances, nous finirons j'en suis persuadé par retrouver une situation assainie et apaisée.

Et puisqu'on parle d'économies et de rigueur de gestion, je me permets de vous rappeler que nous pouvons tous participer à l'effort collectif, rien qu'avec ce PeipInfos : si vous ne l'avez pas encore fait, pensez à nous communiquer votre adresse électronique afin de diminuer les frais d'impression. Pour ce numéro, nous les avons déjà réduit de 100 exemplaires. Mais nous pouvons encore faire mieux, beaucoup mieux (écrivez à : [mairie@peipin.fr](mailto:mairie@peipin.fr)).

Au nom du Conseil municipal, je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année.

## Services administratifs

### État Civil au 9 décembre 2014

- Mariages : 3
- Décès sur la commune : 16
- Transcriptions de décès : 10
- Naissances : 15
- Reconnaissances anticipées d'enfant : 10
- Changement de nom : 1
- Actes de notoriété : 9

### Les élections cantonales deviennent les élections départementales

L'élection cantonale permet d'élire les Conseillers généraux qui siègent dans les assemblées générales des départements (Conseil général).

Suite à la réforme des collectivités territoriales, des élections départementales auront lieu en 2015. Elles remplaceront désormais les élections cantonales, qui ont eu lieu pour la dernière fois en 2011. Les Français éliront ainsi des Conseillers départementaux (qui remplaceront les anciens Conseillers généraux).

Ces élections sont très importantes puisque les départements sont les structures les plus proches des citoyens après les communes, et qu'elles gèrent des investissements essentiels : voiries, transport scolaire, éducation (collèges), culture, aide aux associations, aides sociales (RSA), insertion des personnes en difficulté...

La circonscription électorale pour l'élection des Conseillers généraux (Conseillers départementaux à partir de 2015) est le canton. Afin de permettre la mise en œuvre de la réforme de 2013, qui prendra effet lors des élections départementales françaises de 2015, le découpage cantonal a totalement été remanié de manière à diviser par deux le nombre de cantons. Chacun de ces cantons rénovés éliront deux Conseillers départementaux. Ce redécoupage général tient compte de la démographie, de manière à respecter approximativement une égalité du poids de chaque vote, quelle que soit la taille des cantons, ce qui n'était pas le cas dans le régime antérieur, en violation des principes constitutionnels. Ainsi, le canton de Volonne disparaît pour laisser place à celui de Sisteron, nouveau canton de la commune de Peipin.

**Le premier tour des élections départementales aura lieu le dimanche 22 mars et le second tour le dimanche 29 mars 2015.**

Pour prétendre au vote en mars 2015, nous vous rappelons que l'inscription sur les listes électorales générales est obligatoire et nécessite :

- un imprimé de demande d'inscription sur les listes électorales (Cerfa 12669\*01) à retirer en mairie ou à télécharger sur : [www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr)
- une copie d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport) en cours de validité,
- une attestation de domicile ou un avis d'imposition aux impôts locaux (il faut être assujéti aux impôts locaux depuis au moins 5 ans), ou une attestation de résidence (il faut résider dans la commune de manière effective et continue depuis au moins 6 mois).



Ces documents doivent être déposés en mairie **avant le 31 décembre 2014** afin que l'inscription soit prise en compte pour 2015.

### Nos pensées à Monsieur Pierre Lagarde

C'est avec émotion que nous avons appris le départ de Monsieur Pierre Lagarde le dimanche 23 novembre 2014. Conseiller municipal et adjoint au maire durant la mandature 2008-2014, Pierre avait notamment comme délégation : l'examen des projets et le suivi des travaux sur la commune ainsi que la gestion du personnel des services techniques. Il siégeait également au Conseil communautaire de la CCMD en qualité de délégué. Nos pensées et notre soutien accompagnent ses proches dans cette douloureuse épreuve.

## Services techniques

### Coup de frais pour le monument aux morts...

**A**près la restauration du coq l'an passé, notre monument aux morts a fait peau neuve pour la cérémonie du 11 novembre 2014. Les grilles extérieures et les bombes ont été repeintes, un travail plus fin a été réalisé pour restaurer chaque lettre de nos aïeux qui ont combattu au nom de la liberté.



### ... et pour notre cimetière !

**L**e service des espaces verts remercie les Peipinois pour leur respect du cimetière depuis son nettoyage. Les poubelles à disposition sont utilisées pour y déposer les vieux pots de fleurs et les plastiques qui traînaient dans les allées. La boue de la montée des escaliers du vieux cimetière a laissé place à du gravier et le vieil amandier qui présentait des risques pour les caveaux a été retiré. Respecter la propreté de ce lieu, c'est respecter nos défunts et leurs descendants qui viennent se recueillir.

## Services socio-culturels

### Dédé s'est invité à la ludo !

**L**es dés ont roulé lors de la dernière soirée jeux organisée par la Ludocinelle et la Médiathèque Paul Surtel. 40 personnes de tous âges se sont retrouvées autour de tables envahies par des jeux de hasard. Bonne humeur, convivialité et rires étaient au rendez-vous. Les joueurs ont pu découvrir multiples facettes des dés à savoir bluff, stratégie, coopération, imagination, mémoire et jeux de rôle. Les jeux d'ambiance animeront votre prochaine soirée jeux qui aura lieu le 6 février 2015.



### Club de lecture de la médiathèque

C'est avec plaisir que les participants du club lecture se sont retrouvés autour d'un petit apéro dinatoire le 8 décembre. Cette première réunion s'est faite dans une ambiance conviviale, les participants ont pu parler de leurs lectures, présenter des livres ou simplement débattre. La prochaine rencontre aura lieu le 19 janvier 2015 à 18h30.

### Fermeture de l'Espace Régional Internet Citoyen

**C**'est avec regret que la municipalité a décidé d'arrêter le service ERIC en cette fin d'année 2014. Cet arrêt fait entre autre suite à la non éligibilité de notre candidature soumise à la région, suite au dispositif de labellisation des ERIC. La commune de Peipin ne peut plus assurer financièrement la charge d'un tel dispositif non subventionné : renouvellement de matériel, achat de licences, augmentation des ressources humaines, baisse des tarifs pour le public...

## Les 15 ans de Peipin Folk

peipinfolk@gmail.com  
04 92 64 17 94  
<http://peipinfolk.lo.gs>

**E**n 1998, une nouvelle activité, danses et musiques traditionnelles, voyait le jour au sein de l'association « Sports et loisirs peipinois ». L'année suivante, cette activité a pris son indépendance et est devenue « Peipin Folk », association à part entière.

Samedi 11 octobre 2014, « Peipin Folk » fêtait son anniversaire, et quelle belle fête ! Elle commença à 16h et se poursuivit tard dans la nuit. Six groupes de musiciens se succédèrent ainsi que chanteurs et joueurs de cornemuses.

Le Quadrille Sisteronnais accompagné de la Fanfare du Boumas nous fit une superbe démonstration et invita les spectateurs à danser la farandole. Ce fut un beau moment, qui se termina par un apéritif.

Il y avait foule pour assister à cette belle fête : les habitués mais aussi



bien d'autres personnes, Peipinois entre autres, et beaucoup se sont lancés sur la piste de danse.

On a pu d'ailleurs constater que toutes les générations étaient représentées : bébés (mais oui, ils dansaient avec leur maman, attachés dans une écharpe), enfants, ados, adultes plus ou moins jeunes...

Cette ambiance, nous la retrouvons aux ateliers du jeudi soir et bien sûr aux bals trimestriels, n'hésitez donc pas à venir.

Nous souhaitons une longue vie à Peipin Folk et bien d'autres joyeux anniversaires.

*Claudine Bonneau pour « Peipin Folk »*

## Fest-Noz de Peipin Folk le 24 janvier 2015



### STAGE DE DANSE

Retenez encore la date du 11 avril 2015 pour un stage de danses provençales de 15h à 18h animé par Michèle Martinez suivi d'un Bal folk à partir de 20h30, avec les groupes « Et pourquoi pas ! » et « À l'air libre ».

**L**e samedi 24 janvier 2015, Peipin Folk reçoit pour son Fest-Noz annuel le groupe Anacrouse venu de Nîmes, et Les Gouëlands, venus de Toulon. Bretons d'origine, installés en région PACA, ou Bretons de cœur, ils vous entraîneront aux rythmes des gavottes, an dro, hanter dro, laridés, et autres valse, scottishes, polkas ou mazurkas.

Collectives ou en couple, les danses sont accessibles à tous, et les danseurs de Peipin Folk sont là pour aider les débutants. L'après-midi, un stage de danses bretonnes, animé par Marie-Paule, sera consacré aux danses de la région du Trégor.

### Détails du Fest-Noz :

Stage de 14h30 à 18h (accueil 14h)

Bal à partir de 20h30.

Crêpes - Galettes - Buvette à partir de 19h30.

Tarifs : Stage 12 € - Bal 6 €

Stage + Bal 15 €

## Une soirée inoubliable avec Les Touristes des Alpes

**V**endredi 17 octobre 2014, Peipin a accueilli un concert de l'harmonie de Sisteron, concert jumelé à une exposition d'objets d'art réalisés par des artistes locaux.

Dès 17 heures, les organisateurs étaient à pied d'œuvre pour la mise en place de la salle au vue de cette manifestation d'envergure.

Le club de l'Âge d'Or de Peipin a travaillé dur tout au long de la journée pour offrir aux spectateurs et aux musiciens un buffet garni de friandises salées ou sucrées et de boissons variées.

Huit artistes plasticiens avaient répondu présents à l'invitation de la municipalité. On a ainsi pu admirer des œuvres de plusieurs peintres, des patchwork d'une association peipinoise, des vitraux, des gravures, des poteries, des céramiques et des objets d'art variés ; l'ensemble constituant une exposition de qualité. À 19 heures les musiciens ont pris place dans la salle pour une dernière répétition.

À 20 heures 30, après le mot d'accueil du maire, le concert débuta devant une salle comble. Plus de 200 spectateurs avaient pris place devant l'orchestre ; toutes les chaises disponibles étaient utilisées ; du jamais vu à Peipin pour un concert ! Des applaudissements nourris ont ponctué chacun des morceaux de variété, de rock ou classique interprétés par Les Touristes des Alpes sous la baguette de leur chef, Antoine Rossfelder.

Dès la fin du spectacle, les félicitations fusèrent de la part des spectateurs enthousiastes. Certains d'entre eux, heureux dans cette ambiance festive et encore sous le charme de cette soirée, déambulaient tranquillement autour de la salle pour admirer les œuvres exposées par nos artistes locaux.

Les 53 musiciens présents pour ce concert se sont ensuite retrouvés pour un moment de grande convivialité devant le buffet du Club de l'Âge d'Or où chacun a pu se restaurer. Et ce n'est que vers minuit que les dernières personnes ont quitté la salle. En bref, spectateurs, exposants, musiciens, municipaux, tout le monde était ravi de cette soirée.

La municipalité de Peipin remercie chaleureusement toutes celles et tous ceux qui ont contribué au succès de cette soirée : le Conseil général du 04 qui a financé ce concert dans le cadre de « Les Vents

Tournent », la Confédération Musicale de France à travers son président départemental monsieur Didier Raynal qui nous a fait l'honneur de sa présence, Les Touristes des Alpes avec leur chef Antoine Rossfelder et leur présidente Marie-Pierre Baronian, le Conseiller général du canton de Sisteron, Monsieur Claude Brémont, le club de l'Âge d'Or pour le buffet qu'il a organisé, les agents municipaux du village de Peipin, et tous les bénévoles qui ont travaillé dans l'ombre.



## Soirée avec Peip'Sport Santé



**S**amedi 22 novembre, une très belle soirée a été organisée par le club de gym de Peipin à la salle polyvalente du village.

Les participants ont pu y déguster une excellente paëlla et écouter avec plaisir Julie Jourdan qui a interprété de nombreuses chansons de variété ainsi que celles de son répertoire personnel.

Les membres de l'association se sont mobilisés avec le soutien de la municipalité pour que la soirée soit un succès. L'association remercie tous les bénévoles qui ont aidé (maris, amis, adhérents) en préparant des gâteaux, en installant le matériel et en participant au nettoyage. Un grand merci à tous ceux qui sont venus et à tous ceux qui ont aidé.



## Les nouvelles de nos anciens

**L**e Club de l'âge d'or vous invite à participer à son loto qui se déroulera dimanche 11 janvier 2015 à la salle polyvalente de Peipin.

Retenez également cette date : le 22 février 2015 aura lieu, toujours à la salle polyvalente de Peipin, le repas anniversaire de cette belle association qui a vu le jour en février 1978.

Pour cette occasion, l'orchestre musette Émile Pellegriano sera de la partie.

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à contacter Viviane au 04 92 62 46 73 ou Josiane au 04 92 62 49 63.

## #1 Poème pour grands-mères

### Grand-mère

Tendre est ton sourire  
Doux est ton regard,  
Chaleureuse est ton étreinte.  
Ta sagesse est si grande,  
Tant dans les moments partagés  
Que dans les histoires  
du temps passé  
Dont tu m'abreuves.  
Ton amour est délicieux,  
Comme les gâteaux  
et les caresses  
Mais si fort dans le soutien  
que tu me portes,  
L'amour est au-delà de ces gestes.  
C'est pour tout ça,  
Que je t'aime,  
Sans réserve.

*Christine Nicodème.*

## La Saint-Sylvestre avec le Comité des Fêtes de Peipin

**E**n cette fin d'année, le Comité des fêtes de Peipin vous invite au réveillon de la Saint-Sylvestre. A partir de 22h, l'orchestre de variétés animé par Jean Claude Clarés vous tiendra en haleine jusqu'aux douze coups de minuit et vous fera danser jusque tard dans la nuit. Au menu de cette soirée, une assiette de friandises, une coupette de champagne, une soupe à l'oignon et les traditionnels cotillons.

30 € l'entrée, réservation au 04 92 62 47 17 HR ou au 07 87 97 76 91.



## L'USCAP devient le 11<sup>e</sup> club du district des Alpes



L'USCAP ne peut plus prétendre être un petit club, avec 168 licenciés l'an dernier nous étions le 12<sup>e</sup> club sur 59 en nombre de licences dans le district des Alpes. Actuellement 11<sup>e</sup> club du district, nous accueillons 161 licenciés cette saison, avec 95 enfants de 5 à 14 ans.

Notre priorité sont les enfants, ils sont une source inépuisable de motivation pour continuer à développer notre projet éducatif et sportif.

Malgré le nombre de licenciés, nous mettons tout en œuvre pour conserver le caractère familial de notre association. Un goûter est toujours proposé aux enfants le mercredi après-midi. La fête de fin de saison et la journée de rentrée permettent aux membres du club de se retrouver autour des matchs de la coupe du monde, d'un concours de boules, d'un apéritif dînatoire... Ces moments de convivialité sont très importants pour développer et entretenir notre esprit « club ».

Notre association se renforce avec 5 nouveaux éducateurs, 2 joueuses féminines et 3 joueurs seniors qui encadrent les enfants.

Une équipe U14 a vu le jour, il n'y en a que 13 dans notre district, une nécessité pour proposer une compétition aux enfants formés au club depuis 5 années, qui ont mis la pression aux dirigeants puisqu'ils ne voulaient pas changer de club. Nous espérons pouvoir créer une section U16 l'an prochain pour qu'ils puissent encore rester à l'USCAP.

L'équipe féminine est toujours présente et pour la 2<sup>e</sup> année, nous avons une équipe loisirs. À noter le très beau parcours en coupe des Alpes de notre équipe senior, recréée l'an dernier, elle atteint les 8<sup>e</sup> de finale contre l'équipe DHR de Manosque, une défaite mais une très belle rencontre.

La tradition du Noël de l'USCAP perdure, pour la 6<sup>e</sup> année consécutive, organisée le 20 décembre en soirée. Chaque licencié préparera de délicieux mets, apportant ainsi sa contribution à la fête. Le club se charge de l'organisation de la soirée et des petits cadeaux pour tous les licenciés grâce au soutien des communes d'Aubignosc, Châteauneuf-Val-Saint-Donat et Peipin comme le nom du club l'indique et grâce à la générosité des sponsors sans quoi rien de tout cela ne serait possible.

## ÉVÉNEMENTS À VENIR SUR PEIPIN

- 20 décembre : Noël de l'USCAP (p.7)
- 31 décembre : St-Sylvestre - Comité des fêtes (p.6)
- 6 janvier : Vœux du maire de Peipin (p.8)
- 6 janvier : Concours Meilleure Tarte Peipinoise (p.8)
- 11 janvier : Grand loto - Club de âge d'or (p.6)
- 15 janvier : Atelier RAMIP - Ludothèque
- 19 janvier : Club de lecture à la médiathèque (p.3)
- 24 janvier : Fest-Noz de Peipin Folk (p.4)
- 6 février : Soirée jeux (d'ambiance) - Ludothèque
- 12 février : Atelier RAMIP - Ludothèque
- 22 février : Repas anniversaire - Club de âge d'or (p.6)
- 4 et 6 mars : Aprèm' à thème - Ludothèque
- 19 mars : Atelier RAMIP - Ludothèque
- 11 avril : Stage de danses provençales - Peipin Folk (p.4)



## ■ Vœux du maire le 6 janvier 2015

Le maire et le Conseil municipal, en présence du personnel communal, auront le plaisir de vous présenter leurs vœux pour cette nouvelle année, le mardi 6 janvier 2015 à 19h00, salle polyvalente.

## ■ Planning des Conseils municipaux

Sauf événement exceptionnel, et jusqu'au 30/06/15, le Conseil municipal se réunira une fois par mois, le mardi à 18h30 dans la salle du conseil de l'ancienne mairie :

- le mardi 27 janvier 2015
- le mardi 28 avril 2015
- le mardi 24 février 2015
- le mardi 26 mai 2015
- le mardi 31 mars 2015
- le mardi 30 juin 2015

Ces dates seront confirmées sur le site internet de la mairie : [www.peipin.fr](http://www.peipin.fr)

Peip'Infos est édité par la mairie de Peipin

Directeur de la publication et de la rédaction :  
Frédéric Dauphin

Création, mise en page : Julien Bournet  
Imprimerie Nouvelle, Sisteron,  
Dépôt légal à parution.

## Concours de la meilleure tarte

Le 6 janvier 2015, jour des vœux du maire, la commune de Peipin organise un concours de tarte, salée, sucrée ou galette des rois.

La meilleure dans chaque catégorie sera récompensée ; les critères de notation seront : le goût, l'originalité, la cuisson et l'aspect visuel.

Jany Gleize, chef étoilé de la « Bonne Étape », nous fera l'honneur de présider le jury composé de Franck Pérard et de ses élèves de l'école hôtelière de Sisteron, des chefs Stéphan Paroche de la « Magnanerie », et Benjamin Debruyne du « Gré du marché ».

Nous réceptionnerons vos chefs-d'œuvre non découpés le 6 janvier de 7h à 9h et de 11h à 13h30 à la salle polyvalente de Peipin. La date limite d'inscription pour ce concours est le **vendredi 2 janvier**.

**De nombreux lots sont à gagner !**

Merci de contacter Dorothée Dupont au 06 27 35 16 07 ou 04 92 32 23 47 HR pour de plus amples informations.

## Ouverture de la mairie le 24 et 31 décembre

A l'instar de l'année 2013, l'accueil de la mairie sera fermé exceptionnellement à 16h30 au lieu de 17h30 le 24 et le 31 décembre 2014.

## Bulletin Peip'Infos

à remettre au secrétariat ou à renvoyer à l'adresse suivante : Hôtel de ville, rue des Écoles, 04200 Peipin.

Oui, je tiens à recevoir le Peip'Infos en version imprimée. À cet effet, j'indique mes coordonnées ci-dessous :

Prénom : ..... Nom : .....

Adresse : .....

**>>> J'aide la mairie à réaliser des économies et je choisis la version électronique :**

j'envoie simplement un courriel à [mairie@peipin.fr](mailto:mairie@peipin.fr) en précisant en objet «Peip'Infos» et en indiquant mon prénom et mon nom et **adresse postale**. Dès que le Peip'Infos paraîtra, je recevrai un message d'alerte contenant un lien qui me permettra de le consulter en ligne et/ou de l'enregistrer sur mon ordinateur.